

ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE

**DU 03 NOVEMBRE 2025 À 9H
AU 03 DÉCEMBRE 2025 À 17H**

Quatre procédures pour une enquête conjointe :

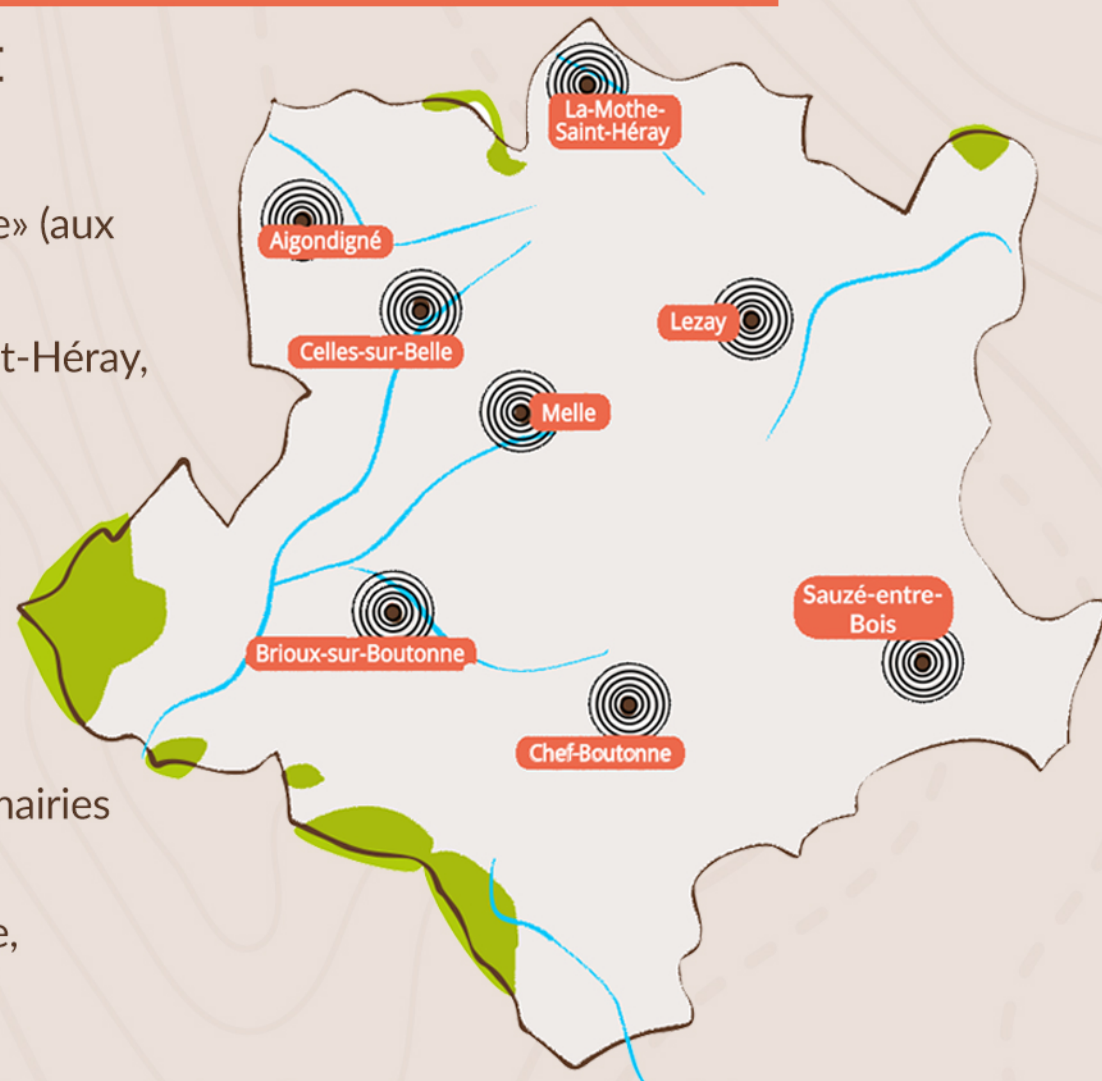
- Projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat (PLUi-H)
- Projet de Périmètres Délimités des Abords de monuments historiques
- Révision des zonages d'assainissement
- Abrogation des cartes communales

**PRENEZ CONNAISSANCE DES DOSSIERS ET PARTICIPEZ
DANS LES MAIRIES «SITE D'ENQUÊTE»**

CONSULTEZ LES DOSSIERS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :

Au format papier dans les mairies «site d'enquête» (aux horaires d'ouverture des mairies) :
Aigondigné, Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, La-Mothe-Saint-Héray, Lezay, Melle, Sauzé-entre-Bois.

En ligne depuis le site internet :
pluih.melloisenpoitou.fr



DONNEZ VOTRE AVIS !

Sur les registres d'enquête disponibles dans les mairies «site d'enquête».

Par courriel, en précisant la procédure concernée,
à l'adresse électronique :
enquete-publique-2025@melloisenpoitou.fr

Par courrier postal, à l'attention du Président de la commission d'enquête, communauté de communes
Mellois-en-Poitou, les Arcades - 2, place de Strasbourg, 79500, MELLE.

Sur le registre d'enquête numérique à l'adresse : www.registre-dematerialise.fr/6740/

Lors des permanences des commissaires enquêteurs dans les mairies «site d'enquête».
Dates et horaires sur le site internet pluih.melloisenpoitou.fr ou renseignements
au 05 49 290 290.